

Politique de santé mentale de Bell

Chez Bell, nous croyons que la santé mentale des membres de l'équipe est essentielle pour favoriser la réussite personnelle et le succès de l'organisation. La présente politique s'applique à tous les employés dans tous les emplacements où Bell exerce ses activités.

Le leadership en milieu de travail est l'un des quatre piliers d'action de l'initiative en santé mentale Bell Cause pour la cause. Bell est résolue à donner l'exemple dans notre milieu de travail en faisant la promotion de la santé mentale et en offrant son soutien aux membres de l'équipe qui souffrent de maladie mentale.

Nous nous attendons à ce que chaque membre de l'équipe Bell assume principalement la responsabilité de veiller à sa propre santé. Chaque employé est également responsable de contribuer à un milieu de travail favorisant une bonne santé mentale.

Voici les engagements de Bell :

- Soutenir les employés aux prises avec des problèmes de maladie mentale grâce à nos pratiques en milieu de travail;
- Comprendre les éléments qui favorisent une bonne santé mentale au travail en examinant les facteurs pertinents, en recueillant les commentaires des employés, ainsi qu'en révisant les exigences légales et gouvernementales et les meilleures pratiques actuelles;
- Établir des objectifs qui favorisent l'amélioration continue de notre stratégie de santé mentale et évaluer régulièrement notre approche;
- Adopter et mettre en oeuvre des politiques et des pratiques qui permettent de soutenir une bonne santé mentale au travail, en tenant compte des priorités de l'entreprise et de l'évolution de l'industrie;
- Fournir des ressources et de la formation afin que tous les membres de l'équipe possèdent les connaissances nécessaires en matière de santé mentale;
- Encourager les employés à participer à des activités qui contribuent à leur propre santé mentale au travail.



Autres politiques soutenant la santé et sécurité des employés, ainsi qu'un milieu de travail positif et respectueux :

- Alcool, drogue et problèmes de jeu
- **Santé et sécurité**
- Politiques des droits de la personne
- L'aménagement raisonnable
- **Prévention de la violence en milieu de travail**